VILLE DE
Châteaubernard

REVUE DE PRESSE

SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE

DU JEUDI 03 NOVEMBRE 2016

SUD OUEST

Charente Libre

Conflits : le lourd tribut des journalistes

L'année 2015 a été particulièrement meurtrière pour les journalistes, a souligné hier l'Unesco, qui a comptabilisé 115 meurtres dans le monde, notamment dans les pays en guerre comme la Syrie, l'Irak, le Yémen et la Libye.

Nombre et lieux où les journalistes ont été le plus tués en 2015

- **13** SYRIE
- **10** IRAK
- **8** FRANCE (Charlie Hebdo)
- **7** BRESIL
- **7** MEXIQUE
- **7** SUD-SOUDAN
- **6** PHILIPPINES
- **6** LIBYE
- **6** INDE

Source : AFP

Si la mort de correspondants étrangers fait beaucoup de bruit, les journalistes sont tués à **95%** dans leur propre pays.

Depuis 2006, l'Unesco a dénombré 827 meurtres de journalistes en lien avec leur travail, soit un mort tous les cinq jours en moyenne.

Les attaques contre les journalistes restent globalement impunies (à 92%) et moins d'un cas de journaliste tué sur dix donne lieu à un jugement devant un tribunal national.

"Conséquence: les criminels peuvent en déduire que quoi qu'il arrive, ils échapperont à la justice", regrette l'institution des Nations unies.

INFOGRAPHIE CL

■ Les Français, sondés pour la presse quotidienne régionale disent qu'ils aiment lire ■ Ils placent les romans, les auteurs médiatisés sur le haut de leur pile de livres ■ Petit tour d'horizon des pratiques en Charente.

Lecture: les Charentais aiment les valeurs sûres

Jean-François BARRÉ
jf.barre@charentelibre.fr

Les Charentais vont se jeter sur le Goncourt, le plus prestigieux des prix, décerné ce midi chez Drouant à Paris. Les libraires le savent et le sondage réalisé par BVA pour la presse quotidienne régionale (voir infographie) le confirme: le Goncourt attire 53% des lecteurs. Mais les Français sont sans surprise. Ils ne sont que 5% à reconnaître ne jamais ouvrir un livre, mais si huit sur dix aiment lire, disent dévorer quatorze livres par an, surtout au lit, avant de s'endormir. Leurs goûts sont le reflet des best-sellers et des coups des éditeurs.

Polars et livres d'histoire

L'écrivain préféré des Français et de la région, c'est Jean d'Ormesson (36%) que talonnent Marc Lévy (28%) et Guillaume Musso. L'académicien est particulièrement populaire chez les plus de 65 ans et les sympathisants de droite quand ceux de gauche lui préfèrent Marc Lévy ou Amélie Nothomb. Chez les auteurs étrangers, Stephen King (39%) coiffe Mary Higgins Clark (33%) sur le poteau.

Les lecteurs sont surtout fans de romans policiers (45%) et de livres d'histoire (32%). Quatre-vingts pour cent des Français et 90% des femmes lisent des livres mais apprécient moins la bande dessinée (56%).

Les libraires ont encore du boulot pour convaincre: 50% des Français avouent privilégier la télé contre 48% qui préfèrent le livre. Les plus jeunes, eux, plébiscitent internet à 71%.

Enfin, les lecteurs sont aussi prévisibles sur la BD. Le préféré, c'est Astérix (60%), devant Tintin (50%) et Lucky Luke et Gaston Lagaffe (26%).

Librairie Cosmopolite à Angoulême

“ 508 romans et sortir de l’ombre…

C’est Laurent Ruquier qui est prescripteur et Amazon qui est sa bête noire *«parce que les gens se précipitent sur internet pour commander dans la nuit dès la fin de l’émission»*. Dès lors, Pascal Dulondel (Photo Renaud Joubert), le fondateur de la librairie Cosmopolite au Champ-de-Mars à Angoulême, sait qu’il lui faut surfer sur la vague du succès. En temps réel. Les confidences de François Hollande, il les a vendues en quelques heures. Beaucoup moins le réassort quelques jours plus tard. *«Tout est très lié à la promotion, au battage. Avec 508 romans qui sortent chaque année, comment sortir de l’ombre?»*, s’interroge le libraire. Il sait que les têtes d’affiche, Lévy-Musso-Bussi-Nothomb-etc. ont tout programmé. *«Ils sortent un bouquin par an.»* Et ça marche. *«D’autres, comme Delphine de Vigan ou Anna Gavalda ont une autre stratégie. Elles cultivent le suspense.»* Et ça marche aussi. *«On essaie également de faire notre métier de libraire»*, souligne-t-il. Chez Cosmopolite, *«un lecteur sur deux demande un conseil, un avis au libraire.»* Chaque année, Pascal Dulondel essaie pourtant de faire les rentrées, les salons pour ses clients *«qui nous demandent en juin ce qu’ils doivent mettre dans leurs valises pour l’été»*. Parce que c’est aussi là un grand moment de lecture. Selon BVA, 57% des Français estiment ne pas avoir assez de temps pour lire. Ils se rattrapent, lisent beaucoup de polars. *«Le gros développement, c’est le roman nordique.»* Et bien évidemment, *«l’incontournable»*, c’est la Charentaise Marie-Bernadette Dupuy. Les locaux sont à la fête. *«Depuis huit jours, on a une table avec nos auteurs charentais.»*

Médiathèque L’Alpha d’Angoulême

“ «La fille de Brooklyn» ne reste pas en rayon

«Les romans que l’on peut classer de lecture facile sortent énormément. On n’a même pas besoin de les ranger, ils sont réservés. Lévy, Bussi, Musso, ça repart instantanément. Aucun des quatre exemplaires de “La fille de Brooklyn”, le dernier Musso, n’est en rayon» à L’Alpha, la médiathèque d’Angoulême. Claire Valgrès (Photo Anne Kerjean) y est bibliothécaire. Elle a cerné les habitudes de ses clients. *«Le Goncourt, ça va être de la folie.»* Quel qu’il soit. C’est comme ça tous les ans. *«Le Renaudot, pareil. Les prix marchent bien.»* Il y a des listes d’attente pour les têtes de gondole, *«mais aussi des auteurs comme Maupassant, qui sortent beaucoup»*, grâce aux scolaires. *«Mais le trio de tête de votre sondage, c’est aussi le nôtre. Les gens viennent pour lire ceux dont on parle dans la presse, ce qui est dans l’actualité.»* Et puis bien sûr, il y a Marie-Bernadette Dupuy, la locale de l’étape. *«Comme pour Philippe Besson* [né à Barbezieux NDLR], *ça sort tout le temps, presque autant que les Musso et Lévy.»* À L’Alpha, le seul truc qui ne marche pas vraiment, même en période propice de campagne électorale, ce sont les politiques. *«Par définition,* souligne Claire Valgrès, *c’est éphémère. Alors, on en a peu, on est très raisonnables.»* Ce qui n’empêche pas de coller à l’air du temps. *«On a fait des présentations pour faire mieux comprendre les élections américaines.»* La médiathèque a aussi son cercle de lecteurs fidèles. *«Anna Enquist viendra les rencontrer le 26 novembre dans le cadre du festival Littérature européenne de Cognac. On mobilise autour des auteurs qu’on reçoit. Et ça marche.»*

Le Texte libre à Cognac

“ La petite fabrique des coups de cœur

On trouvera bien le dernier roman de Marc Lévy au Texte libre, la dernière librairie indépendante de Cognac. Mais, c’est clair, ce n’est pas la tasse de thé de Coralie, la libraire (Photo F. B.). Le Goncourt va bien se vendre, mieux sans doute que le Renaudot. *«Mais chez nous, c’est davantage le prix Nobel de littérature qui se vend le mieux.»* La librairie fonctionne au-delà des modes et des chroniques média. Elle marche au coup de cœur. *«On fait part de nos avis aux lecteurs,* explique Coralie. *Des petites notes sur les ouvrages»*, mais aussi beaucoup de contact avec la clientèle. *«C’est vrai, on a tendance à mettre en avant les petites maisons d’édition très peu chroniquées. On vend aussi les livres les plus médiatisés, mais on met en avant ce que l’on a aimé. C’est le vrai métier de libraire. C’est comme cela que je le conçois.»* Et dans la liste des auteurs préférés des Français, il n’y a guère de coups de cœur de Coralie. *«Sauf peut-être Ruffin.»* Et à Cognac, il se vend au Texte libre davantage de littérature que de polars, le genre prisé de 45% des Français. Pour autant, les Cognaçais ne se voient pas privés des poids lourds de l’édition. Simplement, la libraire cherche à rééquilibrer. Pas forcément la difficulté. Mais lorsqu’un client demande de la lecture détente, un livre qui ne soit *«pas trop sombre»*, Coralie aurait plutôt tendance à lui proposer *«Ito Ogawa, une auteure japonaise* [qu’elle a] *récemment découverte»*, que le dernier roman de Musso. *«On ne fuit pas pour autant les célébrités,* se défend la libraire. *Nous allons prochainement recevoir Catherine Poulain qui a énormément fait parler d’elle.»*

Têtes d'affiche

JEAN D'ORMESSON

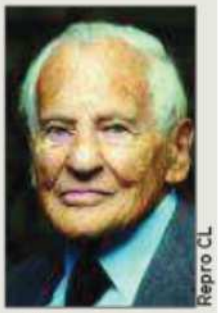
Repro CL

C'est l'auteur favori des Français, star en Nouvelle-Aquitaine. 46% des lecteurs le plébiscitent. Son autobiographie est en tête des ventes.

MARY HIGGINS CLARK

Repro CL

cartonne dans la région, en tête du palmarès des auteurs étrangers. Elle séduit notamment 36% des femmes quand les hommes préfèrent Stephen King à 49%.

MARIE-BERNADETTE DUPUY

Archives CL

est la star locale incontestée. Originaire de Charente, elle y compte des armées de fans, mais vend par centaines de milliers dans le monde entier (lire aussi page 11).

Les lecteurs sont avant tout clients des libraires (28%), avant les grandes surfaces culturelles (24%) et internet (20%). Enfin, seuls 21% des Français ont déjà lu un livre électronique. Ils ne sont que 3% à ne lire que sur écran.

Le covoiturage dans l'aire du temps

■ Le Département a inauguré hier une aire de covoiturage à Mainxe
■ Une autre est en projet à Jarnac
■ La mairie de Mérignac en a créé deux de son côté…
■ Une tendance lourde.

L'aire de covoiturage de Mainxe, opérationnelle depuis quelques semaines, a été inaugurée hier. Photos F. B.

Frédéric BERG
f.berg@charentelibre.fr

Hier en fin de matinée les dix-huit places de l'aire de covoiturage de Montagan à Mainxe, en bordure de la RN 141 à la sortie ouest de Jarnac ne suffisaient pas à résorber la soudaine affluence. Il s'agissait de l'inauguration officielle de cet aménagement financé par le Département. 23 000 € investis pour faire d'une aire « naturelle » ou « sauvage », les deux termes pour désigner un espace que les automobilistes confisquent, un site aménagé, goudronné avec des places matérialisées.

« Enfin et merci. » La prise de parole de Bernard Pissot, le maire de Mainxe pourrait se résumer en deux mots. Il a toutefois été plus bavard : *« Ça fait des années que les gens se garent là, ça devenait un peu anarchique. J'avais contacté Michel Boutant, ancien président du Département qui m'avait dit que le covoiturage n'était pas la priorité des priorités. Alors oui merci, parce qu'en l'occurrence ce n'est pas le souci d'une commune mais d'un territoire. »* *« On veut encourager ces pratiques »*, lui a répondu François Bonneau, le patron du Département qui a fait le déplacement pour couper le cordon officiel : *« On ne va pas s'arrêter là. L'idée c'est d'identifier tous les endroits que les automobilistes utilisent, notamment sur les axes principaux. »*

Le Département veut créer et labelliser une trentaine d'aires dans les prochaines années. Une demi-douzaine sont dans les tuyaux, dont une autre à Jarnac, sortie est, du côté de la Belloire, l'usine Courvoisier. *« On devrait y aménager au moins trente places »*, précise Didier Jobit, vice-président du Département en charge des Mobilités qui explique que pour Montagan, si l'aire est limitée à dix-huit places c'est en raison de la configuration du terrain : *« Si on avait pu en faire plus on l'aurait fait, c'est plein chaque jour. »*

De 1 à 4 € par trajet

Une cinquantaine de places rien que sur le secteur de Jarnac auxquelles s'ajoutent les deux aires que la mairie de Mérignac a aménagées de son côté dans le cadre d'une convention avec le ministère des Transports (lire encadré). Des implantations qui répondent à de vrais besoins. Économies d'argent, geste en faveur de l'environnement, difficulté pour se garer dans les centres-villes, bon moyen de faire des rencontres, etc. les arguments sont nombreux.

Concrètement un aller Jarnac-Angoulême coûte entre 1 et 2 euros sur Blablacar, le site Internet qui fait aujourd'hui référence. Les transactions sont sécurisées et vous savez qui est le conducteur. Entre Cognac et Angoulême, c'est de 2 à 4 euros. Tarifs imbattables et il y a des dizaines de propositions.

Mérignac avec « les moyens du bord »

À Mérignac, de chaque côté de l'échangeur de la RN 141, les automobilistes se garaient comme ils pouvaient. La mairie a décidé d'aménager deux aires, à ses frais. *« On avait fait faire des devis, ça coûtait près de 15 000 €. On a décidé de faire ça avec nos cantonniers et les moyens du bord »*, explique Jean-Christophe Cor, le maire de la commune qui tient à signaler l'existence de ces deux parkings de covoiturage : *« C'est important que les gens le sachent. Les terrains qui appartiennent à l'État nous ont été mis à disposition par le ministère des Transports dans le cadre d'une convention. »*

Les deux aires, non goudronnées mais gravillonnées, sont ouvertes depuis le printemps, une dizaine de véhicules y stationnent chaque jour. Prochain investissement : des poubelles pour contenir les déchets qui s'invitent aussi sur les deux parkings.

CHÂTEAUBERNARD

Randonnées d'automne des «Vélos verre» dimanche. Deux randonnées VTT et pédestre de La Castelbike des «Vélos verre» à Châteaubernard auront lieu ce dimanche avec départs du complexe des Vauzelles. Le départ sera libre entre 8 h et 10 h pour quatre circuits modulables à VTT (20, 35, 40 et 55 km) et un circuit de 7 à 20 km dédié à la marche. Un ravitaillement est prévu le long du circuit et un pot de l'amitié sera offert à l'arrivée. Tarifs: 5 € pour la rando VTT, 3 € pour la sortie marche. Contact au 06 46 81 20 18 ou 06 34 76 58 68.

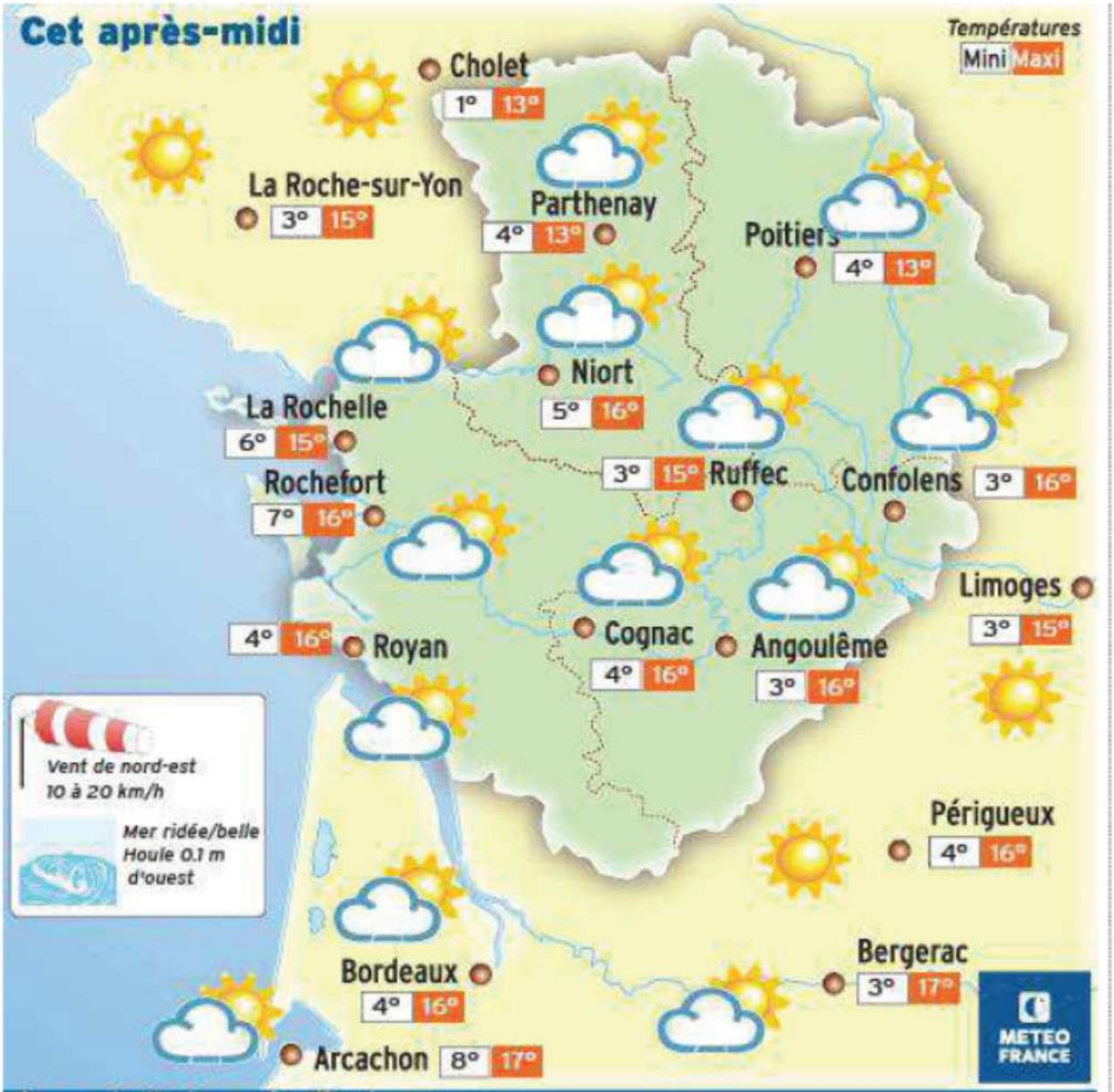

Assez belle journée d'automne.

Le soleil brille généreusement, en dehors des brouillards ou de la grisaille de la première partie de matinée. Vent d'Est à Nord-Est faible.
Températures à l'aube de 3 à 9°C des terres vers les îles, se situant au-dessous des moyennes de saison. Températures maximales de 13 à 16°C.

Législatives : déjà treize qui vont dire stop !

RÉGION Élus ou réélus en 2012, 13 députés ont d'ores et déjà annoncé qu'ils ne se représenteraient pas en juin 2017. À cause du cumul des mandats ou par lassitude de la politique

BENOÎT LASSERRE
b.lasserre@sudouest.fr

Les prochaines élections législatives se tiendront les dimanches 11 et 18 juin 2017. 36 circonscriptions seront concernées dans les sept départements de la zone de diffusion de notre journal. 13 des 36 députés élus ou réélus en 2012 – et peut-être plus d'ici à l'échéance – n'auront pas la boule au ventre qui les tenaille souvent avant l'annonce des résultats. Tout simplement parce que ces six femmes et ces sept hommes s'apprêtent à raccrocher leur écharpe de parlementaire. Certains d'entre eux feront même leurs adieux à la vie politique active après des décennies passées sur le champ de bataille. D'autres poursuivront leur cursus électoral jusqu'en 2020 pour celles et ceux qui siègent dans une municipalité ou une assemblée départementale.

Le doyen Emmanuelli

Ces 13 députés qui ont décidé de passer le témoin appartiennent à la gauche. Une forte proportion qui s'explique facilement. Les cinq départements de l'ex-Aquitaine, la Charente-Maritime et la Charente n'ont élu en 2012 que cinq députés d'opposition qui, pour l'instant, n'ont pas fait connaître leurs intentions, sauf le centriste béarnais Jean Lassalle, qui veut être élu président de la République.

Doyen de ces députés qui vivent leurs dernières semaines au Palais-Bourbon, le Landais Henri Emmanuelli, élu pour la première fois en 1978, quand Valéry Giscard d'Estaing était président de la République.

Entre ses portefeuilles ministériels et son inéligibilité consécutive à l'affaire Urba, Henri Emmanuelli aura siégé trente et un ans au Palais-Bourbon, dont quinze mois au perchoir.

> La lassitude d'une vie où on récolte davantage de coups de poignard que d'embrassades

Affaibli par la maladie et de toute façon concerné par la loi sur le cumul des mandats, Henri Emmanuelli souhaite transmettre sa circonscription à Boris Vallaud, le secrétaire général adjoint de l'Élysée.

Aucun des trois députés landais élus en 2012 ne briguera d'ailleurs un nouveau mandat. Ni Jean-Pierre Dufau ni Alain Vidalies, actuel secrétaire d'État aux Transports.

Notre Région compte d'ailleurs trois députés, ex-suppléants de membres du gouvernement, Alain Vidalies, la Charentaise Martine Pinville et le Lot-et-Garonnais Matthias Fekl. Ces deux derniers tenteront de récupérer leur fauteuil en juin 2017.

Ce n'est sans doute pas la peur d'une défaite électorale annoncée (peut-être trop vite d'ailleurs) qui coupe l'envie de ces parlementaires. Certains ont déjà été battus comme Alain Vidalies ou Marie-Line Reynaud avant de reconquérir leur fief. Mais la grande majorité de ces députés ont été réélus sans interruption, dix ou vingt ans, quelle que soit la bannière politique du président de la République.

Plus dépité que député

Leur choix obéit plutôt à une certaine lassitude de la vie politique, où on récolte davantage de coups de poignard que d'embrassades. Philippe Plisson, par exemple, n'hésite pas à se dire désormais plus dégoûté et dépité que député, fustigeant l'ingratitude de ses concitoyens. « Je ne découvre pas que la politique est un univers violent, mais la dégradation est flagrante depuis plusieurs années », dit-il.

Et puis, ajoute-t-il, repris par d'autres collègues, « ce dernier quinquennat ne m'a pas réconcilié avec la politique ». « C'est quand même un mandat dont on rêve parce qu'on tutoie le sommet de l'État », concède-t-il. Mais, avec les écharpes qui s'accumulent, il arrive que l'or de la République ne brille plus dans les pupilles des élus.

Henri Emmanuelli (ici en 2010) est le doyen de ces députés qui vivent leurs dernières semaines au Palais-Bourbon.
ARCHIVES AFP

Pourquoi ces

Martine Lignières-Cassou, députée PS des Pyrénées-

Le non-cumul des mandats en 2017

La loi entrera en application l'an prochain. Elle obligera d'autres députés à faire un choix. Mais certains préfèrent attendre avant de se prononcer

Le député LR Dominique Bussereau va devoir faire un choix entre ses mandats. ARCHIVES PASCAL COUILLAUD/« SO »

L'Arcachonnais Yves Foulon a de nombreuses raisons pour soutenir son champion Nicolas Sarkozy. Et une en particulier. Si ce dernier retourne à l'Élysée, il a promis d'abolir la loi interdisant le cumul des mandats, et Yves Foulon pourra rester député-maire.

Voulue par le gouvernement Valls, de plus ou moins bon cœur, y compris à gauche, la loi va entrer en application l'an prochain, ce qui explique pourquoi certains députés ne se représenteront pas, préférant conserver leur mandat exécutif (Alain Rousset pour la Nouvelle-Aquitaine, Henri Emmanuelli ou Germinal Peiro pour les Départements des Landes et de Dordogne). Certains députés avaient déjà précédé la loi pour ne plus siéger qu'au Palais-Bourbon (Martine Lignières-Cassou, Catherine Quéré, Marie-Line Reynaud ou Jean-Pierre Dufau). Ils n'auront donc plus aucun mandat électif en juin 2017.

Sarkozy hostile à la loi

L'ancien président de la République est cependant bien seul à afficher son hostilité à cette loi. D'autres candidats à la primaire, dont Alain Juppé ou Bruno Le Maire, ont promis qu'ils ne reviendraient pas en arrière. Le patron de la Charente-Maritime, Dominique Bussereau, et le maire de Royan, Didier Quentin, députés Les Républicains, devront donc, eux aussi, choisir et rendre publique leur décision. Mais rien ne sert d'aiguiser trop tôt les appétits…

B. L.

Ryanair : querelle entre Bonnefoy et Bonneau

POLITIQUE Passe d'armes entre la sénatrice et le président du Conseil départemental

Ryanair doit rembourser au Smac les aides perçues à l'époque de sa présence en Charente. ARCH. L.L.

La semaine dernière, François Bonneau, président du Conseil départemental, se réjouissait de la victoire judiciaire du Syndicat mixte des aéroports de Charente (Smac) dans une manche de son conflit avec Ryanair. Mardi 25 octobre, le tribunal administratif de Poitiers demandait à la société de rembourser au Smac la totalité des aides perçues à l'époque de sa présence en Charente (512 000 euros restants dus) et jugées illégales par Bruxelles.

Le satisfecit de François Bonneau avait irrité Nicole Bonnefoy. Sur Facebook, la sénatrice lui a reproché d'avoir regretté, à l'époque, l'arrêt des aides départementales à Ryanair. En réponse, François Bonneau affirme, dans un communiqué, n'avoir jamais soutenu ces aides, « rappelant seulement que les compagnies low-cost étaient des acteurs incontournables mais que ces aides publiques déguisées ne pouvaient être traitées que par la commission européenne ».

« Madame Bonnefoy oublie de préciser que, lorsqu'elle présidait le Smac, la condamnation du Département par le tribunal de Londres était surtout liée à une approche insuffisamment préparée du dossier par les amis » de la sénatrice.

On cherche des goûteurs

CHÂTEAUBERNARD Le 10 novembre, le 28e concours des saveurs régionales récompensera les meilleurs produits de la région. Mais encore faut-il de courageux goûteurs, prêts à avaler pineaux, cognacs, vins, huîtres, pâtés et pâtisseries ! Les organisateurs cherchent des jurés bénévoles. Les personnes intéressées sont priées de contacter Nathalie Tavarès au 05 45 25 57 80.

Une prime et un pacte social au bout de la grève

VERALLIA Après plusieurs mois de conflit, la CGT se réjouit de l'accord trouvé avec la direction

PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sudouest.fr

Délégué central, le Cognaçais Dominique Spinali était en première ligne pour la CGT. PHOTO ARCHIVES O.S.

La première action remontait au 13 avril dernier. La signature d'un accord, aujourd'hui, doit mettre fin au conflit qui gangrenait l'activité des usines verrières de Verallia depuis des mois. « C'est une belle victoire des salariés », commente Dominique Spinali. L'élu CGT du site de Cognac était en première ligne dans la négociation, puisqu'il est délégué central pour les sept sites français au sein du comité central d'entreprise.

Le mouvement portait principalement sur des revendications salariales. La CGT déplorait une forte baisse de pouvoir d'achat, liée à une perte de la prime d'intéressement et une diminution de la participation, depuis le rachat de Verallia par le fonds de pension américain Apollo et la Banque publique d'investissement (BPI), en octobre 2015.

Réalisme financier

En compensation, sur trois ans, la prime de vacances va passer de 1 900 à 2 600 euros, soit environ 400 euros net de hausse, pour tous les ouvriers. « Cela correspond à un 14e mois d'un ouvrier du plus haut échelon », note Dominique Spinali. L'accord prévoit aussi une hausse des salaires sur deux ans : de 0,8 % si l'inflation se situe entre 0 et 0,3 %, de 0,5 % au-dessus de l'inflation si celle-ci dépasse 0,3 % (par exemple, plus 1 % si l'inflation est de 0,5 %).

Pour Dominique Spinali, la direction a fait des concessions par réalisme financier. « Nos revendications représentent à peine 2 millions d'euros, quand la grève a coûté plus de 5 millions. Il y avait aussi une pression des clients », pointe le syndicaliste.

> « La CGT prend ses responsabilités. On a su signer un accord, quand certains disent qu'on est là pour détruire l'usine »

Cela fait quelques années que le climat social était tendu. Les inquiétudes avaient redoublé avec l'annonce de la mise en vente de Verallia, la branche verrière de Saint-Gobain, il y a quinze mois. Le « pacte social » qui fait partie de l'accord est donc salué par Dominique Spinali. « Quand il y aura une revendication, une réunion devra se tenir dans les cinq jours suivant », indique-t-il. Il y voit une reconnaissance du poids de la CGT, majoritaire avec 55 % des voix.

Un four en pause en 2017

Cela n'évacue pas tous les « doutes » sur la stratégie de l'entreprise. « Dans l'usine de Châteaubernard, le four numéro 2, celui qui fabrique le verre extra-blanc pour les spiritueux, doit être arrêté en 2017 pour rénovation. Pour la première fois, la fabrication sera délocalisée en Ukraine. On fera tout pour que l'activité revienne en France », mentionne Dominique Spinali.

Le « pacte social » constituera un outil appréciable. « Il nous permet de faire un droit d'alerte. La CGT prend ses responsabilités. On a su signer un accord, quand certains disent qu'on est là pour détruire l'usine. C'est faux ! On n'oublie pas non plus les sous-traitants et les emplois induits par le site de Cognac. » Dominique Spinali souligne que la CGT a pesé pour que la BPI prenne 10 % du capital, « ce qui permet de contrôler ce qui se passe ». Le syndicat vient de mandater un expert-comptable pour faire un rapport sur la stratégie du nouveau patron, « afin d'y voir plus clair ».

Le speed dating de l'emploi va reprendre

ÉVÉNEMENT La 9e édition des Rencontres de l'emploi viticole aura lieu le 8 novembre. Près de 200 postes sont à pourvoir

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

L'an dernier, 24 CDI avaient été signés en une matinée.

PHOTO ARCHIVES PHILIPPE MÉNARD

« C'est un rendez-vous attendu par les recruteurs. » Christophe Grandcoin, le directeur de Pôle emploi à Cognac, prépare activement les Rencontres de l'emploi viticole. Le mardi 8 novembre, l'Espace 3000 va se transformer en salle d'embauche géante. « Nous attendons 76 entreprises, qui vont proposer 198 postes à pourvoir », dévoile Delphine Chapelas, responsable d'équipe à Pôle emploi. « Les entreprises viennent car elles savent qu'en face, elles vont trouver quelqu'un à recruter le jour-même. C'est ce qui fait le succès de la formule. On a même vu des candidats repartir avec des contrats dès le premier entretien. »

Le job dating a existé dès la création de ce rendez-vous, il y a neuf ans. Une formule idéale pour mettre en relation la population du bassin d'emploi avec des recruteurs venant avec des besoins très concrets. À tel point que quasiment neuf offres sur dix sont pourvues le jour-même.

Deuxième chance sur Internet

Cette année, l'accent est mis sur la formation. « Pôle emploi intervient sur le financement de plusieurs cursus, rappelle Christophe Grancoin. Cela peut être la découverte des métiers agricoles, ouvrier polyvalent agricole, ou même responsable d'exploitation agricole, etc. » Ainsi, de 8 h 30 à 9 h 30, une conférence s'adressera aux employeurs viticoles sur le thème du financement de la formation des salariés.

Le job-dating en lui-même se tiendra de 9 h 45 à 12 h 30. Ceux qui n'auraient pas pu venir pourront malgré tout trouver les offres sur Internet, ou au Forum des emplois saisonniers agricoles de Matha, le jeudi 10.

En revanche, l'atelier d'aide à la réalisation au CV proposé l'an dernier ne sera pas reconduit. Les candidats ont donc tout intérêt à se munir de plusieurs curriculum vitae. D'autant que l'an dernier, 24 postes en CDI (contrats à durée indéterminée) avaient trouvé preneurs, 35 postes en CDD (contrats à durée déterminée) et 137 pour des périodes inférieures à six mois.

Dans la viticulture, trouver un emploi est parfois aussi simple qu'une rencontre.

Rencontres de l'emploi viticole
le 8 novembre, de 8 h 30 à 12 h 30,
à l'Espace 3000 de Cognac.
Entrée libre et gratuite.

MAINXE

Le covoiturage en marche

L'aire de covoiturage de Montagan a été inaugurée hier, à Mainxe. L'aménagement a été financé par le Conseil départemental et permet de sécuriser les covoitureurs au niveau de la sortie de la RN 1414. PHOTO JONATHAN GUÉRIN

CHÂTEAUBERNARD

Conseil municipal. Le conseil municipal se réunit ce jeudi soir, à 20 h 30, à la mairie. Sept points sont à l'ordre du jour dont l'autorisation donnée au maire de signer un procès-verbal de mise à disposition du stade Claude-Boué ; la dénomination de rues ; l'acquisition d'une partie de parcelle de terrain au 46 rue des Vauzelles ; le paiement des heures complémentaires au titre de l'année 2017.

Les atouts du contrat de capitalisation

PLACEMENT Ce produit d'épargne comporte des avantages spécifiques permettant de réduire l'ISF et d'optimiser la transmission de patrimoine

Moins connu que le contrat d'assurance-vie, le contrat de capitalisation offre pourtant la même liberté d'action quant à l'alimentation de l'enveloppe et à la disponibilité des sommes investies. Par ailleurs, il bénéficie de la même offre financière permettant l'accès non seulement aux fonds en euros, mais également à une gamme d'unités de compte plus ou moins étendue. Surtout, il profite de la même fiscalité privilégiée des revenus.

Cependant, ce contrat ne couvre pas un risque. Il s'apparente plutôt à un contrat d'épargne (à moyen ou à long terme). Comparé à l'assurance-vie, le contrat de capitalisation présente plusieurs avantages notables. D'abord, il permet de réduire son impôt de solidarité sur la fortune (ISF). En effet, les plus-values du contrat n'entrent pas dans la base de l'imposition à l'ISF. De plus, le titulaire d'un contrat de capitalisation obtenu par donation ou succession peut continuer à n'en déclarer que la valeur nominale dans le cadre de l'ISF.

Comparez les offres méticuleusement pour limiter les frais. PHOTO DR

Donation possible

Contrairement au contrat d'assurance-vie, qui peut seulement être racheté ou transmis à l'occasion d'un décès, le contrat de capitalisation peut faire l'objet d'une donation, ce qui permet ainsi au souscripteur d'organiser la transmission de son patrimoine de son vivant. Cerise sur le gâteau, la donation peut s'effectuer en pleine propriété au profit d'un enfant ou de plusieurs en profitant de l'abattement de 100 000 euros par enfant. Elle est également réalisable en nue-propriété. Le donateur continue alors à utiliser les gains et les intérêts générés par le contrat. En revanche, les primes versées ne lui appartiennent plus.

Autre avantage : contrairement à l'assurance-vie, le décès du souscripteur ne met pas fin au contrat de capitalisation. Ce dernier peut être transmis aux héritiers ou à toute autre personne par testament. Cette transmission permet aux bénéficiaires de conserver l'antériorité fiscale du contrat.

Antériorité fiscale

Comme tout produit financier, le contrat de capitalisation présente quelques inconvénients. Les frais (d'entrée, de gestion, d'arbitrage) ne sont pas modiques. Il vous appartiendra de comparer les offres avant de souscrire auprès d'un courtier en ligne ou d'une société de gestion de patrimoine.

Rappelez-vous également que les unités de compte sont soumises aux fluctuations des marchés financiers et que les risques de perte ne sont pas négligeables. En outre, à la différence de l'assurance-vie, en cas de décès du souscripteur, l'épargne accumulée sur un contrat de capitalisation est intégralement soumise aux droits de succession.

Thierry Gironde